



Rapport d'activité 2025

**Pour une société inclusive,
tolérante et solidaire.**

csp.ch/neuchatel

**Le CSP Neuchâtel
est un acteur
incontournable
de la promotion
de la justice sociale
dans le canton
de Neuchâtel.**

Sommaire

1.	Le CSP Neuchâtel en quelques mots	4
	Nos différents sites	6
	Nos prestations sociales	8
2.	Le message du Président du Conseil de fondation et de la Codirection	10
3.	Nos chiffres-clés en 2025	16
	Domaine juridique	16
	Domaine migration	18
	Domaine social	19
	Domaine insertion socio-professionnelle	20
	Domaine vente	21
4.	Nos projets en 2025	22
5.	Les dons et subventions : nos remerciements	30
6.	Notre politique financière et budgétaire	32



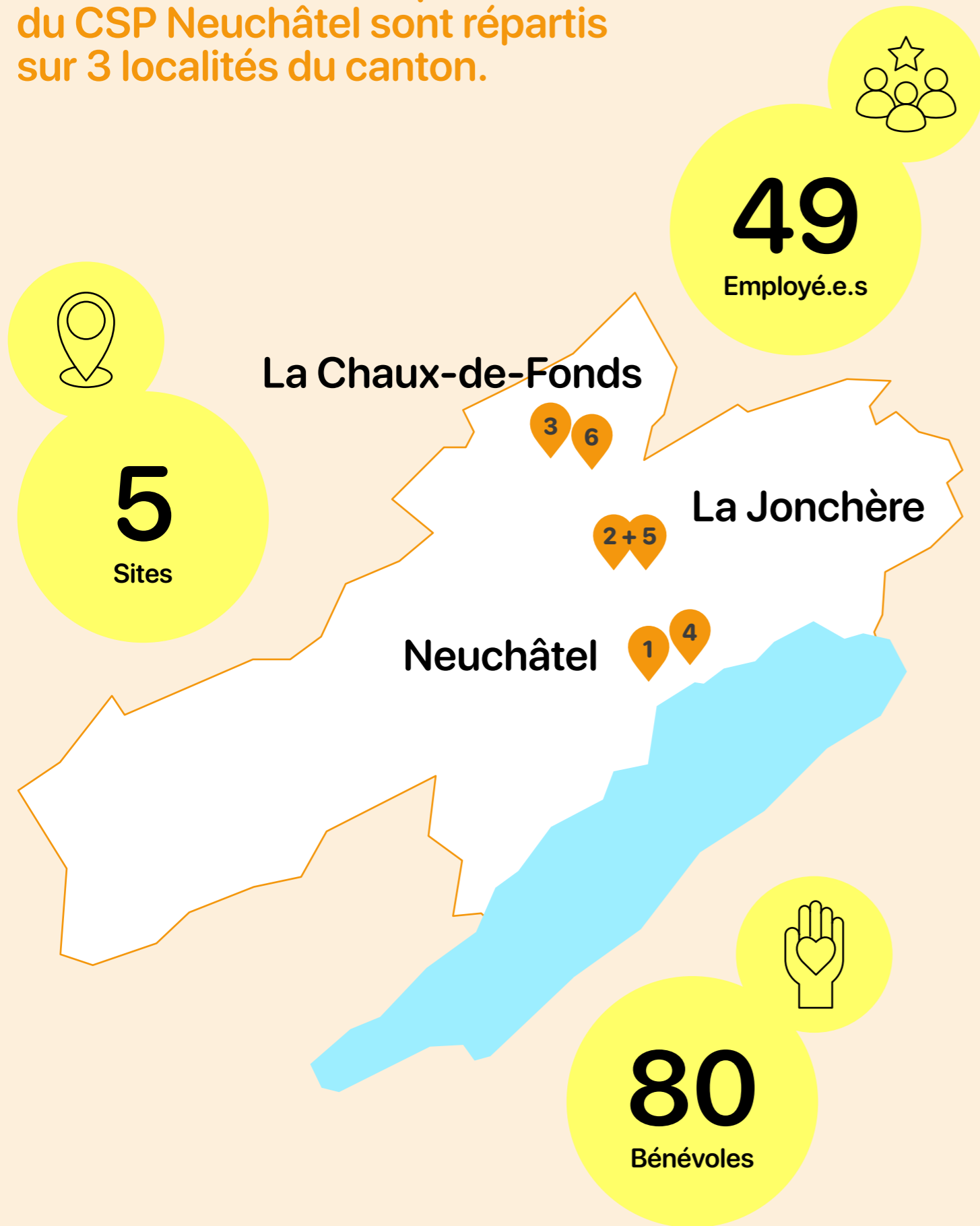
Le CSP Neuchâtel en quelques mots

Le CSP Neuchâtel est une institution sociale reconnue d'utilité publique. Fondée en 1964, elle est érigée en Fondation privée depuis 2015.

L'institution propose une aide professionnelle aux personnes en difficulté, sans distinction d'origine, de nationalité, de confession, de langue, d'identité de genre, de couleur de peau, de statut administratif, de situation financière et/ou familiale, d'orientation sexuelle ou affective, d'âge, de santé ou de handicap. Le CSP Neuchâtel dispense des services de soutien administratif, financier, social, juridique, ainsi qu'un accompagnement à l'intégration. Il gère également un programme d'insertion socio-professionnelle au sein duquel sont proposés divers ateliers. Il est actif dans le domaine de la prévention à l'endettement, notamment auprès des jeunes à travers son programme des Ficelles du Budget et de séances d'information pour adultes. Les collaborateur.rice.s animent également des journées de formation destinées à un large public sur certains thèmes, tels que celui de l'asile ou du droit des étrangers.

Grâce à ses trois boutiques de seconde main (La Chaux-de-Fonds, La Jonchère, Neuchâtel) et à son service de ramassage à domicile, il propose du matériel de qualité à bas prix et s'inscrit dans une démarche éco-responsable.

Nos différents sites
 Les bureaux et boutiques
 du CSP Neuchâtel sont répartis
 sur 3 localités du canton.



Bureaux



1 Site de Neuchâtel
 Rue des Parcs 11
 2000 Neuchâtel



2 Site de La Jonchère
 La Jonchère 40
 2043 Boudevilliers



3 Site de La Chaux-de-Fonds
 Rue du Temple-Allemand 23
 2300 La Chaux-de-Fonds

Boutiques



4 Boutique de Neuchâtel
 Rue des Sablons 48
 2000 Neuchâtel



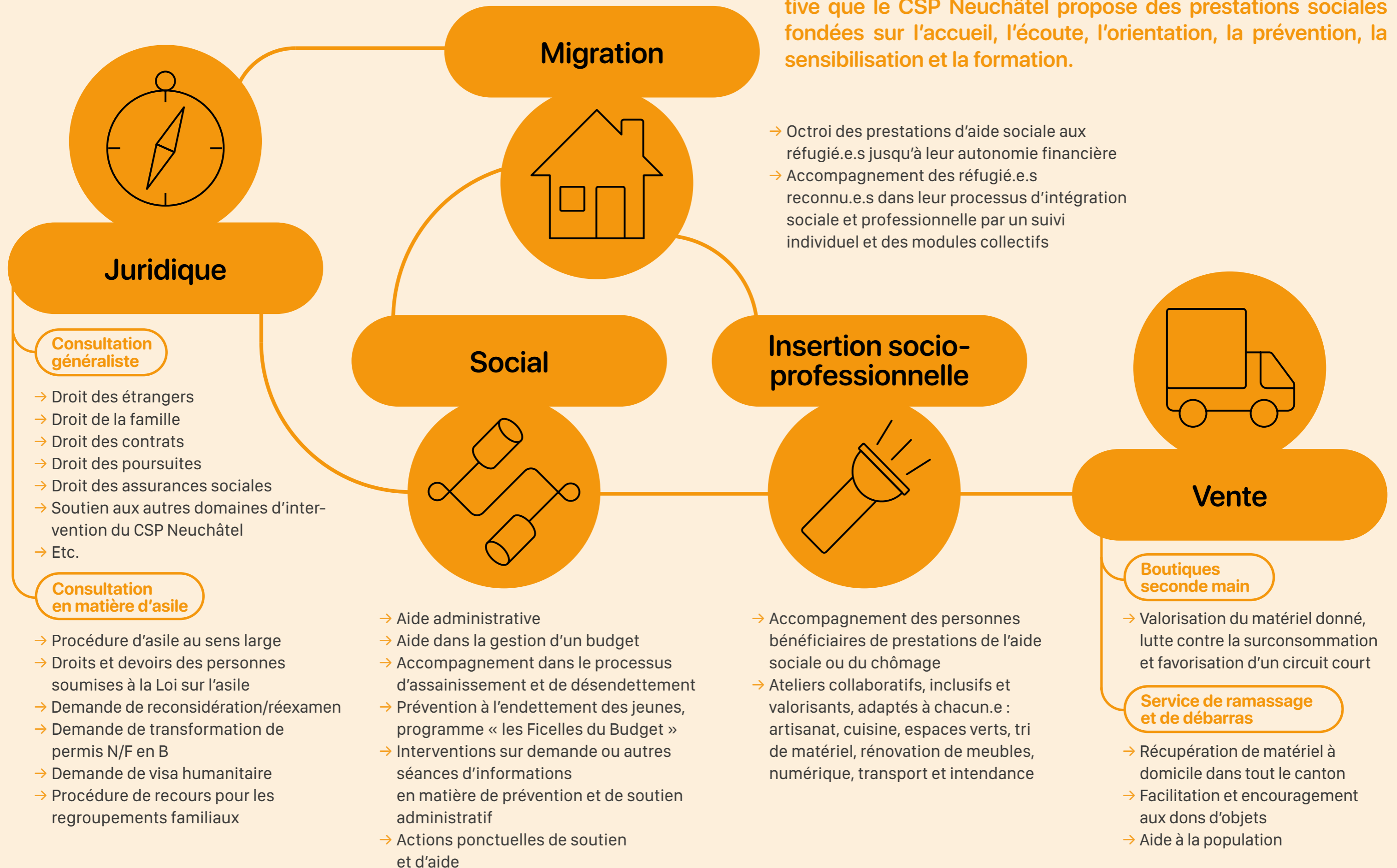
5 Boutique de La Jonchère
 La Jonchère 40
 2043 Boudevilliers



6 Boutique de La Chaux-de-Fonds
 Rue du Puits 1
 2300 La Chaux-de-Fonds

Nos prestations sociales

Domaines d'intervention





Le message du Président du Conseil de fondation et de la Codirection

François Kistler
Président du Conseil de Fondation

Aurélie Planas & Mélanie Müller-Rossel
Codirectrices du CSP Neuchâtel

« Notre posture est claire : agir pour préserver un espace démocratique fondé sur le respect, la pluralité et la justice sociale. »

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte international marqué par une instabilité persistante : conflits armés prolongés, crises humanitaires, tensions géopolitiques, dérèglement climatique et fragilisation des démocraties. En Europe, comme ailleurs, la progression de mouvements nationalistes et d'extrême droite remet en cause des principes fondamentaux tels que l'égalité, la solidarité et l'universalité des droits humains, valeurs pour lesquelles notre institution se bat au quotidien.

Dans ce climat, le CSP Neuchâtel a réaffirmé sa mission : défendre la dignité, l'égalité et les droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables, et agir concrètement pour renforcer la cohésion sociale. Plus que jamais, notre action s'est inscrite dans une dynamique de vigilance, de résistance démocratique et de solidarité active.

Défense et promotion des droits humains

Au cœur de nos activités se trouve l'accompagnement des personnes confrontées à des situations de précarité juridique, économique ou sociale.

En 2025, le CSP Neuchâtel a :

- Assuré des permanences juridiques et sociales renforcées, ouvertes à l'entier de la population neuchâteloise, face à l'augmentation constante des sollicitations qui nous sont adressées, ceci dans un contexte budgétaire et financier compliqué.
- Soutenu des personnes migrantes confrontées à des procédures complexes et à un climat public parfois hostile.
- Rappelé avec constance que les droits humains ne sont ni conditionnels ni négociables, dans un contexte où certains discours publics tendent à stigmatiser les populations étrangères ou précaires. Ils doivent être respectés sans discrimination aucune et reconnus de manière égale à tout être humain.

Répondre à la montée des exclusions

La progression de mouvements politiques prônant le repli identitaire et la restriction des droits a des effets concrets : banalisation des discours de haine, remise en question des dispositifs sociaux, pression accrue sur les populations marginalisées.

Face à cette réalité, le CSP Neuchâtel a :

- Organisé des formations pour sensibiliser le public à différentes problématiques sociales et juridiques.
- Renforcé des collaborations pour promouvoir le dialogue interculturel et la solidarité intergénérationnelle.
- Participé à des prises de position publiques lorsque des projets législatifs risquaient d'affaiblir la protection des plus vulnérables.

Notre posture est claire : agir pour préserver un espace démocratique fondé sur le respect, la pluralité et la justice sociale.

Accompagnement social

De manière générale, les actions quotidiennes du CSP Neuchâtel reposent sur un accompagnement individualisé visant à renforcer l'autonomie des personnes, à les soutenir et à leur proposer des solutions constructives pour avancer.

En 2025, le nombre de consultations sociales a augmenté, reflet de la persistance de la précarité et de l'augmentation du coût de la vie. Pour faire face à ce constat, une permanence sociale a été mise en place, avec pour objectif de pouvoir répondre rapidement aux sollicitations des personnes qui nous consultent et éviter une péjoration de leur situation.

Nos équipes ont poursuivi le développement d'ateliers collectifs sur différentes thématiques (droits sociaux, gestion budgétaire, autonomisation, accès aux prestations sociales, etc.).

Les mesures d'accompagnement en matière d'insertion socio-professionnelle à l'attention de personnes éloignées du marché du travail ont été renforcées, notamment pour adapter notre dispositif au public toujours plus jeune que nous suivons au sein de notre programme d'insertion de La Joliette, ainsi que dans notre secteur spécialisé en matière d'insertion de la population issue de la migration.

Notre approche vise non seulement à résoudre des situations urgentes, mais aussi à redonner aux personnes les moyens d'agir et de faire valoir leurs droits.

Lien social

Dans ce contexte social et politique marqué par les incertitudes et les tensions, notre société est traversée par des dynamiques de repli sur soi et de fragmentation. Face à ces tendances, le CSP Neuchâtel affirme une posture résolument ouverte et accueillante.

Nous veillons en effet à offrir un accueil chaleureux et respectueux dans l'ensemble de nos espaces : bureaux, lieu d'insertion socio-professionnelle, boutiques de seconde main, ainsi que lors des passages à domicile par nos collègues du secteur ramassage. Cet accueil ne se limite pas à une dimension formelle ; il constitue un positionnement professionnel et éthique demandé par notre institution. Il s'agit de créer un cadre sécurisant où chaque personne se sent reconnue dans sa dignité, indépendamment de son parcours, de sa situation administrative ou de ses difficultés.

Les contacts établis avec la population se veulent accessibles, bienveillants et propices à la création de lien(s). Ils offrent un espace d'écoute permettant l'expression des préoccupations concrètes rencontrées par de nombreuses personnes dans le canton de Neuchâtel : précarité financière, isolement, problématiques de santé, difficultés administratives ou tensions familiales.

Quel.que soit le ou la collaborateur.ice rencontré.e, la personne doit pouvoir trouver une écoute attentive, une information fiable et, si nécessaire, une orientation interne ou vers le service partenaire adéquat. Cette cohérence institutionnelle constitue un élément central de notre mission : garantir que chaque premier contact puisse devenir une porte d'entrée vers un accompagnement adapté.

Dans une période où la défiance envers les institutions peut parfois être évoquée, maintenir cette qualité d'accueil et cette disponibilité représente un engagement essentiel pour renforcer la confiance, soutenir la cohésion sociale et préserver l'accès effectif aux droits.

Engagement institutionnel et vigilance démocratique

Dans un environnement marqué par la polarisation et la défiance, il est essentiel que les acteurs et actrices de la société civile restent mobilisé.e.s.

Le CSP Neuchâtel considère ainsi que la défense des droits humains constitue un socle non négociable de toute société démocratique.

A ce titre, notre institution a par exemple pris publiquement position contre le génocide à Gaza :

« À l'occasion du départ de la flottille internationale visant à briser le blocus de Gaza, le CSP Neuchâtel appelle à la solidarité et au respect des conventions internationales. Nous enjoignons en particulier le gouvernement suisse à mettre en place toutes les mesures nécessaires pour contribuer à la fin des massacres et aux atrocités en cours. Il est enfin temps de s'engager concrètement, et avec conviction, pour lutter contre toute forme de violence et promouvoir le respect des droits de chacun.e. Stop au génocide à Gaza ».



Notre institution est profondément convaincue que la solidarité est un choix politique et éthique face aux logiques d'exclusion nationales et internationales.

La résistance aux discours de haine passe par l'éducation, l'information et la présence active sur le terrain.

Notre engagement s'inscrit ainsi dans la durée. Il s'agit pour nous de protéger les acquis sociaux, de prévenir les reculs et d'accompagner les évolutions nécessaires vers davantage d'égalité et de justice. À ce titre, la conférence de presse de l'association des 4 CSP était fondée sur un plaidoyer en faveur de la révision de la Loi fédérale sur les poursuites et faillites (LP). Celle-ci vise à introduire une nouvelle procédure d'assainissement sur trois ans : les personnes qui remplissent les conditions pourront stabiliser leur budget et, au terme de la période, être libérées du solde de leurs dettes. Lundi 16 mars 2026, le Conseil des États a approuvé la modification de la LP et franchi ainsi une étape importante vers cette nouvelle procédure de faillite assainissante avec libération du solde des dettes.

L'année 2025 a, une fois de plus, confirmé que le travail du CSP Neuchâtel demeure indispensable. Dans un contexte international incertain et face à une dénégation des droits fondamentaux, notre responsabilité collective est de maintenir le cap et de résister en dénonçant.

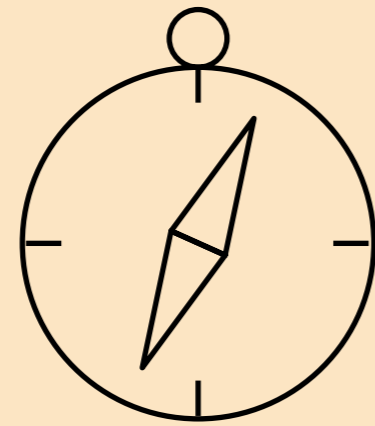
Le respect des droits humains n'est pas une option. Il constitue la condition même d'une société digne, inclusive et démocratique. Le CSP Neuchâtel poursuivra son engagement avec détermination en 2026, aux côtés de toutes celles et ceux qui refusent l'exclusion et œuvrent pour une société plus juste. Les collaboratrices et collaborateurs de notre institution s'emploient chaque jour à travailler en ce sens. Ils et elles sont des béquilles pour soutenir cette complexité humaine et sociale. Nous sommes profondément reconnaissant.e.s de tout le travail qu'ils et elles effectuent au quotidien pour tendre vers une société plus juste, tolérante et solidaire.

François Kistler
Président du Conseil de Fondation

Mélanie Müller-Rossel & Aurélie Planas
Codirectrices du CSP Neuchâtel

Nos chiffres-clés en 2025

Domaine juridique



Consultation généraliste

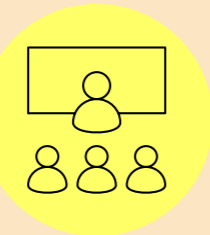


210

Dossiers dont 97 nouvelles situations

1

Formation en droit des étrangers



276

Recherches juridiques pour les collaborateur.ice.s du CSP et des institutions partenaires



535

Permanences

Consultation en matière d'asile

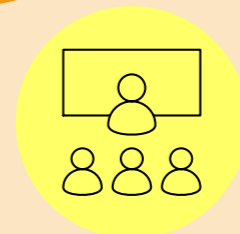
132

Dossiers



240

Personnes reçues



1

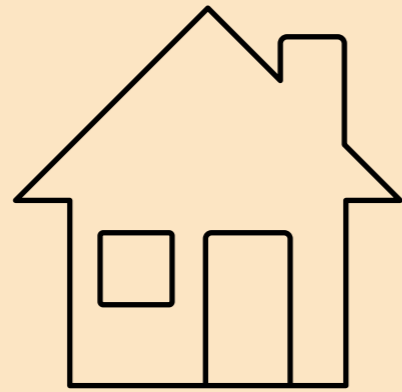
Permanence hebdomadaire

32

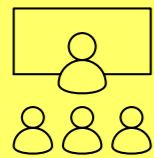
Mineur.e.s non-accompagné.e.s



Domaine migration

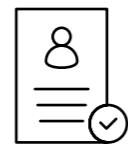


530 Dossiers d'aide sociale et de suivis à l'intégration dont 165 nouvelles situations



187 Participant.e.s aux 19 modules d'informations et de formation

214 Contrats de stage



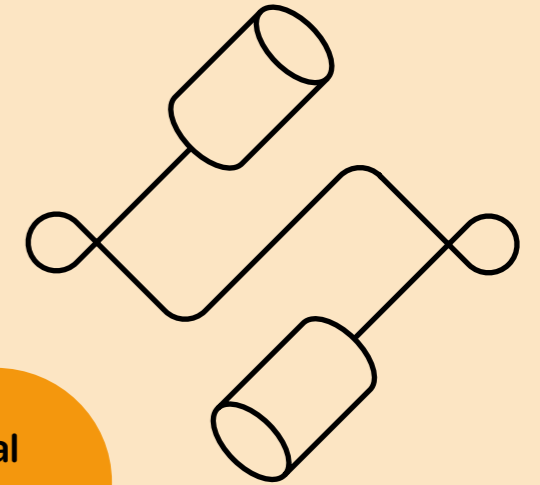
59 Contrats d'apprentissage et de travail conclus pour nos bénéficiaires



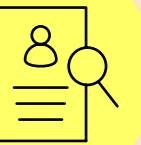
Domaine social



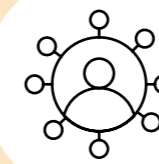
608 Dossiers de suivi social et/ou financier dont 152 nouvelles situations



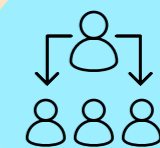
20 Personnes orientées par les services de l'Etat pour prévenir des risques d'endettement



36 Accueils collectifs d'informations en cas de difficultés administratives et financières



114 Ateliers

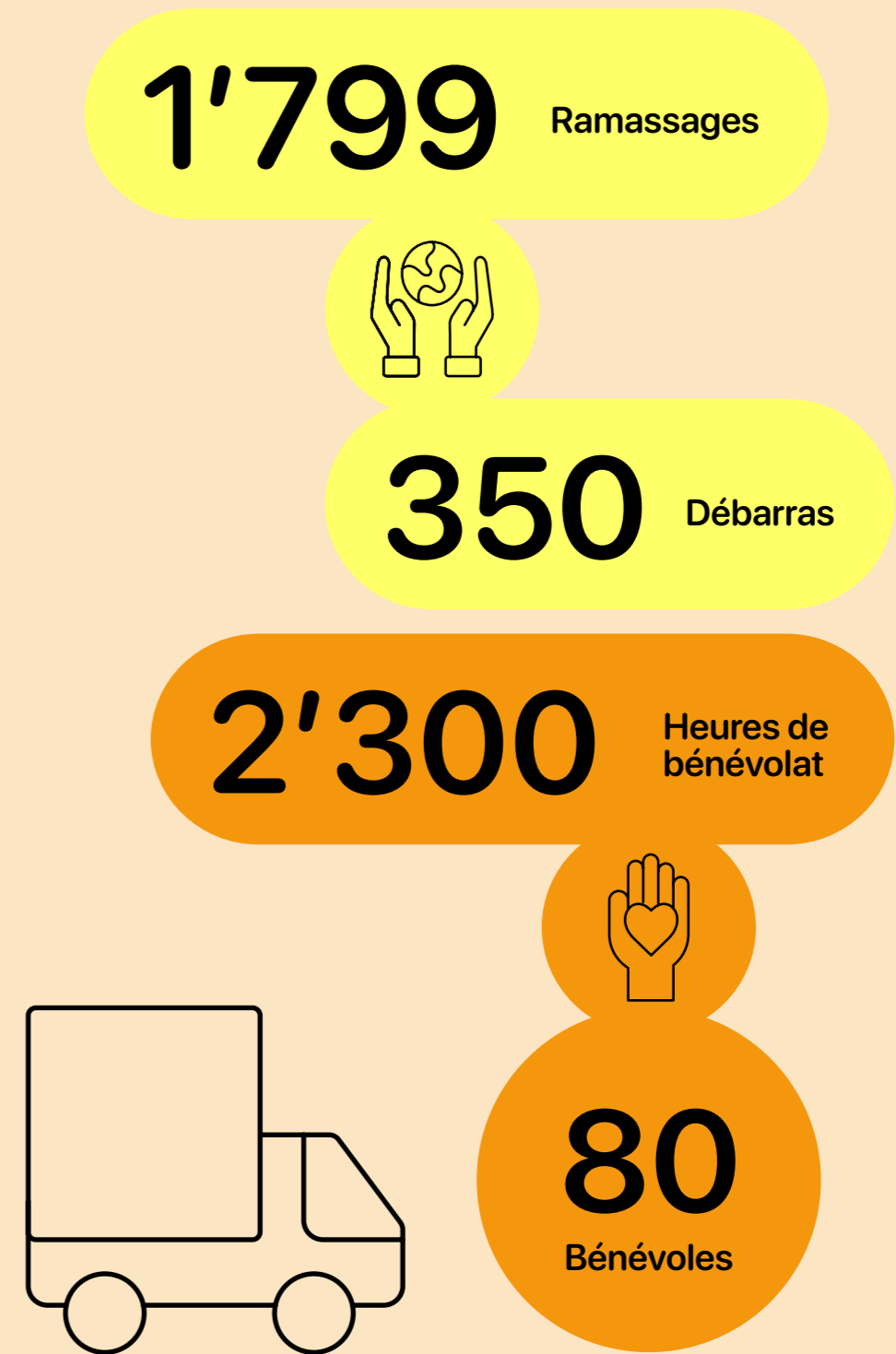


1'937 Jeunes sensibilisé.e.s aux risques de l'endettement grâce à nos ateliers « Les Ficelles du Budget »

Domaine insertion socio-professionnelle



Domaine vente



Nos projets en 2025

« Marié.e.s ou non-marié.e.s, nous nous séparons. » Quelles démarches, quels impacts ?

Chaque année, le CSP Neuchâtel organise différentes actions d'information destinées à rendre certaines questions juridiques et sociales plus accessibles au public. Ces rencontres permettent d'aborder des thématiques souvent complexes dans un cadre clair et compréhensible, afin que chacun.e puisse mieux connaître ses droits et les démarches possibles.

C'est dans cette perspective que des séances d'information consacrées à la séparation ont été proposées au public. Elles visaient à offrir un espace pour mieux comprendre les enjeux juridiques, financiers et familiaux liés à la dissolution d'une union.

Avec un taux de divorce de près de 50% dans le canton de Neuchâtel, la séparation est un sujet auquel quasiment un couple sur deux est, ou pourrait être, confronté un jour ou l'autre. Que ce dernier ait des enfants, ou non, les conséquences financières, juridiques et familiales sont indéniables. Le processus de séparation peut parfois être négligé ou sous-estimé par le couple. Si des décisions sont prises sur un coup de tête ou par méconnaissance, elles sont susceptibles d'avoir des répercussions financières importantes pour l'un.e ou l'autre, voire pour les deux. C'est pourquoi les avocates du secteur juridique et les assistant.e.s sociaux.ales du secteur social – prévention et désendettement du CSP Neuchâtel ont mis sur pied des séances d'informations à visée préventive.

L'objectif était d'englober et de traiter tous les aspects en lien avec la thématique (procédures, contributions d'entretien, modes de garde, partage des allocations familiales, impôts, budgets, ...) et ainsi de s'adresser à toute personne impactée mais aussi intéressée, de près ou de loin, par la dissolution d'une union.

Grâce au soutien de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale, deux séances d'informations ont été organisées en mars 2025 dans le cadre de la Swiss Money Week à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Plus d'une quarantaine de personnes y ont participé.

The screenshot shows the RTS website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Info Sport Culture | Moyen-Orient' and a 'TV & Streaming' icon. Below this is the 'Audio & Podcast' section with sub-links for 'Accueil', 'Emissions A-Z', and 'Chaines'. The main content area features a news article titled 'A Neuchâtel, le Centre social protestant informe les couples sur les défis des séparations avec enfants'. The article includes a photo of a woman and a child, a play button icon, and options to 'Partager' and 'Télécharger'. At the bottom left, there is a small thumbnail for 'Le 12h30' episode from 18 mars 2025.

Adapter nos services aux besoins de la population avec notre nouvelle permanence sociale

Le CSP Neuchâtel veille à adapter ses prestations aux besoins de la population neuchâteloise. Face à l'augmentation des demandes d'aide et de conseils, il est essentiel de proposer des formes d'accueil qui permettent d'orienter rapidement les personnes et de prévenir l'aggravation de certaines situations.

Soumise à une forte augmentation de requêtes de la population neuchâteloise, notre institution a dû se réinventer pour continuer à assurer un accompagnement de qualité aux personnes qui la sollicitent en vue d'analyser leur situation financière, ceci dans des délais respectables.

Pour se faire, une permanence sociale, gérée par deux assistant.e.s sociaux.ales, a été mise en place deux heures par semaine pour répondre aux demandes. Cette offre a été intégrée en parallèle des accueils collectifs. Près de 427 sollicitations ont été adressées par courriel ou par téléphone. Des réponses et orientations ont pu être données dans les 7 à 10 jours.

L'objectif de cette permanence est d'éviter une aggravation des situations. Celles-ci peuvent ainsi être rapidement clarifiées. Les conseils dispensés permettent aux personnes qui nous sollicitent d'amorcer par elles/eux-mêmes les démarches pertinentes, en amont d'une éventuelle prise en charge pour un suivi personnalisé par un.e assistant.e social.e du CSP Neuchâtel.

Quelques statistiques :

- 28% des demandes concerne des questions en lien direct avec un endettement
- 32% met en évidence des problèmes financiers et de règlements de factures
- 16% concerne des questions ou des problèmes liés à la gestion administrative et/ou budgétaire
- 24% relève de questions très diverses

Cette nouvelle prestation s'inscrit dans notre mission d'être au service de la population neuchâteloise qui rencontre des difficultés sociales, administratives et financières.



Notre mission : être au service de la population neuchâteloise qui rencontre des difficultés sociales, administratives et financières.

Développement des produits de notre programme d'insertion socio-professionnelle La Joliette

Nos collègues et les participant.e.s du programme d'insertion socio-professionnelle de La Joliette à Boudevilliers n'ont de cesse d'innover et de nous ravir, notamment les papilles, de nouveautés. L'année 2025 aura ainsi été marquée par la création d'une nouvelle palette de produits mis en vente dans nos trois boutiques de seconde main, à Neuchâtel, à La Jonchère et à La Chaux-de-Fonds. Au-delà des produits eux-mêmes, ce sont surtout des parcours, des apprentissages et des prises de confiance qui se construisent au fil des mois par le biais de ces activités.

La confection de chaque produit est pensée comme un outil à l'insertion. Derrière un meuble en bois poncé et verni rénové, il y a l'acquisition de compétences spécifiques, l'apprentissage de la régularité, du respect des consignes, de la minutie, etc. Derrière l'élaboration d'une nouvelle étiquette pour une confiture, il y a la capacité à travailler en équipe, à développer des synergies entre ateliers, à confronter ses idées, à se familiariser avec des programmes spécifiques en graphisme, etc.

L'enjeu n'est ainsi pas de «produire pour vendre», mais de créer pour apprendre à se projeter dans une dynamique professionnelle similaire à celle du marché du 1^{er} emploi.

Le développement de nouveaux produits offre également l'opportunité de poursuivre la participation à des manifestations, notamment lors de marchés hebdomadaires à La Chaux-de-Fonds ou encore du marché de fin d'année organisé par Evologia. La présence des bénéficiaires de notre programme à ces occasions permet une immersion dans le domaine de la vente avec un contact direct avec la clientèle mais également et surtout une valorisation de leurs compétences et du travail réalisé.

Ces exercices ne sont pas toujours faciles pour elles et eux. Les jours de marché, certaines appréhensions étaient palpables. L'un des participants, habituellement très discret, s'est progressivement dévoilé et a interpellé de manière spontanée les passant.e.s pour leur proposer nos produits. À la fin de la matinée, il confiait : « Je ne pensais pas être capable de parler comme ça aux gens ».

Une autre bénéficiaire, en manque de confiance en elle depuis plusieurs années, a exprimé sa fierté après avoir conclu la vente d'un objet qu'elle avait créé : « Ce n'est pas juste l'objet qu'on vend, c'est aussi un peu de nous ».

Ces moments constituent des étapes importantes dans la reconstruction de l'estime de soi. Pour des personnes fragilisées psychologiquement ou durablement éloignées du monde du travail, ces mises en situation sont un terrain d'apprentissage progressif, sécurisé mais exigeant.

Les produits réalisés au sein de notre programme d'insertion sont ainsi le résultat visible d'un processus plus profond : apprendre à se confronter au réel, à interagir, à endosser une responsabilité et à recréer des liens sociaux.



« Ce n'est pas juste l'objet qu'on vend, c'est aussi un peu de nous. » Une participante de La Joliette



Les dons et subventions : nos remerciements

Par des dons uniques ou réguliers, 1'218 personnes ont soutenu financièrement le CSP Neuchâtel en 2025.

Nos remerciements vont :

→ Aux Ami.e.s du CSP Neuchâtel

Un total de CHF 173'026.22 a ainsi été recueilli sur le compte des Ami.e.s.

→ À celles et ceux qui soutiennent le fonds « Budget des autres »

En 2025, un montant de CHF 117'842.50 a été versé dans ce fonds, CHF 28'643.90 ayant pu être distribués.

→ À celles et ceux qui ont répondu à l'Appel de mars

La campagne de l'Appel de Mars a permis de récolter le montant de CHF 38'704.08.

→ Aux divers donateur.rice.s

Legs et dons divers : CHF 5'873.80
Collectes des cultes : CHF 1'520.77

→ À celles et ceux qui nous ont soutenu.e.s par des dons in memoriam

Dons versés en mémoire de 10 personnes décédées : CHF 6'645.00.

→ À l'Etat de Neuchâtel

Le travail accompli par le CSP Neuchâtel au service de l'ensemble de la population du canton est reconnu par l'État, en complément de l'action sociale des services publics, par le biais de contrats de prestations.

→ À l'EREN

L'EREN accorde chaque année une contribution au CSP Neuchâtel.
En 2025, elle s'est montée à CHF 232'400.00.

→ À l'EPER

La subvention de l'EPER en faveur du service de consultations juridiques du secteur requérant.e.s d'asile s'élève à CHF 40'000.00.

→ Aux fonds privés

Différent.e.s partenaires nous permettent, par l'octroi d'aides ponctuelles, de proposer des soutiens à des personnes suivies par nos assistant.e.s sociaux.ales.

Nous remercions pour leur soutien les fonds suivants :

Beobachter, Club Soroptimist International CDF, Croix-Rouge Suisse, Fonds Cyril de Coulon, Fondation de l'Hôpital Pourtalès, Fondation André et Madeleine Chopard, Fondation Laurine Matthey, Fondation Perrot-Petitpierre, Fondation de secours aux chômeur.euse.s, Fonds Comité de Bienfaisance du Locle, Fondation Gialdini, Fonds Julie de Bosset, Fonds des Incurables, Fonds Mimosa, Fondation Sandoz, Loge de l'Amitié de La Chaux-de-Fonds, NAK-Humanitas, PMI, Prestation d'Aide aux personnes Handicapées, Pro Aegrotis, Pro Infirmis, Pro Junior groupe, Pro Juventute, Pro Senectute, Rougemont de Löwenberg, Secours d'hiver Neuchâtel, Solidarité mères et enfants (SOFO), SSUP Zürich, Zonta Club.

Nos sincères remerciements vont aussi :

→ À la Loterie romande, Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice

Pour le soutien accordé en vue de l'acquisition de matériel pour notre programme d'insertion socio-professionnelle, d'un véhicule pour le transport des personnes que nous accueillons dans ce cadre, de supports ergonomiques pour nos collègues, de destructeurs de documents et de la restauration de la place sud (terrasse) de La Jonchère. La dite commission a accepté une contribution à hauteur de CHF 103'000.00.

→ Aux donateur.rice.s d'objets vendus dans nos boutiques seconde main

→ Aux bénévoles qui animent les boutiques du CSP Neuchâtel

→ À celles et ceux qui donnent des coups de main précieux dans d'autres secteurs

Notre politique financière et budgétaire

Notes concernant l'exercice 2025

Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 243'911.00. L'exercice boucle par un bénéfice de CHF 41'039.00 en raison principalement d'une réduction des charges salariales et d'économies de fonctionnement et d'investissement. Ces diminutions de charges ne peuvent par définition qu'être provisoires pour assurer un fonctionnement de qualité de notre institution. En parallèle, une augmentation des produits conjoncturels est à signaler au travers d'un nombre de dossiers rémunérés à l'unité, qui a fortement augmenté.

Recettes

Le total des recettes les plus importantes (subventions et donations, prestations, recettes des boutiques et débarras, contributions volontaires, recettes des Ami.e.s du CSP Neuchâtel, Appel de Mars, Joliette) se monte à CHF 4'985'342.00 en 2025.

Le rapport de l'organe de révision et les comptes 2025 de la Fondation du CSP Neuchâtel sont disponibles sur notre site internet : csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites

Conseil de fondation au 31.12.2025

François Kistler, président
Richard Calame, vice-président
Marie-Laure Béguin Mettraux
Yolaine Bole
Jacques Péter
Jean-Nathanaël Karakash

Comité de direction au 31.12.2025

Mélanie Müller-Rossel, codirectrice
Aurélien Planas, codirectrice
Isabelle Baume, directrice adjointe
John Voisard, responsable financier

**Pour une société inclusive,
tolérante et solidaire.**

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch

csp.ch/neuchatel

**Suivez nos actualités
sur les réseaux sociaux !**

 @csp_neuchatel

**Visitez nos 3 boutiques
ou faites-nous des dons !**

 @boutiques_csp_neuchatel

Impressum

Rédaction
Isabelle Baume
Vanessa Cojocar
François Kistler
Mélanie Müller-Rossel
Aurélien Planas
John Voisard

Diffusion
Avril 2026

© CSP Neuchâtel

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

AIDEZ-NOUS À AIDER LA POPULATION NEUCHÂTELOISE



**Pour faire un don,
scannez le QR code
à l'aide de votre
application TWINT
ou rendez-vous
sur notre site web
csp.ch/neuchatel/don**

Vos dons
sont déductibles
des impôts.

